

À CONSERVER



LE BULLETIN SCOLAIRE AU PRÉSCOLAIRE



Document de référence : à conserver en vue de la réception des bulletins de votre enfant.

Pour en savoir plus, consultez la section « Espace parents et réussite éducative » de notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.csmv.qc.ca/primaire/espace-parents>

Pour bien le lire et le comprendre

Un **bulletin unique** est implanté dans l'ensemble des écoles du Québec par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Ce nouveau bulletin vous informe des résultats obtenus par votre enfant lors d'évaluations et de travaux variés portant sur l'acquisition des connaissances et le développement des compétences.



Pour nous joindre
13, rue Saint-Laurent Est
Longueuil (Québec) J4H 4B7
450 670-0730

info@csmv.qc.ca
www.csmv.qc.ca



Imprimé avec de l'encre végétale sur papier recyclable.
CO-03-01_publications 2011

LE BULLETIN AU PRÉSCOLAIRE

Ce dépliant vous explique le nouveau bulletin unique implanté cette année dans l'ensemble des écoles du Québec par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Les évaluations sont basées sur chacune des six compétences suivantes :

Libellé au bulletin	Compétence
Se développer sur les plans sensoriel et moteur.	Agir avec efficacité dans différents contextes sur le plan sensoriel et moteur. Contribue au développement psychomoteur par les jeux d'action et la pratique quotidienne d'activités physiques.
Développer sa personnalité.	Affirmer sa personnalité. Contribue au développement affectif. L'enfant apprend à se reconnaître comme un être unique.
Entrer en relation avec les autres.	Interagir de façon harmonieuse avec les autres. Contribue au développement social de l'enfant. L'enfant découvre les satisfactions et les contraintes de la vie collective.
Communiquer oralement.	Communiquer en utilisant les ressources de la langue. Contribue au développement langagier de l'enfant. Il apprend à être attentif aux messages et à exprimer sa pensée.
Se familiariser avec son environnement.	Construire sa compréhension du monde. Contribue au développement cognitif de l'enfant. Par ses actions et ses interactions, l'enfant développe des stratégies et acquiert des connaissances.
Mener à terme des projets et des activités	Mener à terme une activité ou un projet. Contribue au développement de méthodes de travail. Par son désir d'explorer et de comprendre le monde, l'enfant s'engage dans un projet personnel, d'équipe ou de groupe.

Quelle forme prend l'évaluation?

Au préscolaire, les résultats sont inscrits sous forme de cote (une lettre), selon la légende du bulletin.

Qu'est-ce que cette cote indique?

- 1^{er} et 2^e bulletins : la cote indique l'état du développement des compétences de l'élève.
- 3^e bulletin : la cote indique le niveau de développement atteint par l'élève pour chacune des compétences.

Quand reçoit-on ce bulletin?

L'année scolaire se divise en trois étapes. Vous recevrez donc le bulletin trois fois dans l'année, au plus tard les : • 20 novembre • 15 mars • 10 juillet.

UN APERÇU DU NOUVEAU BULLETIN

Légende		
Cote	Étapes 1 et 2	Étape 3
A	L'élève se développe très bien.	L'élève dépasse les attentes du programme.
B	L'élève se développe adéquatement.	L'élève répond aux attentes du programme.
C	L'élève se développe avec certaines difficultés.	L'élève répond partiellement aux attentes du programme.
D	L'élève éprouve des difficultés importantes.	L'élève ne répond pas aux attentes du programme.

Résultats

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Se développer sur les plans sensoriel et moteur	A		
Développer sa personnalité	C		
Entrer en relation avec les autres	B		
Communiquer oralement	B		
Se familiariser avec son environnement	B		
Mener à terme des projets et des activités	A		
Commentaires			